

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 avril 2025 à 20h30

Enfance, Education, Jeunesse, Enseignement supérieur, Culture

11. Prix de vente des produits

Marie-Claire LEMARCHAND donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de l'ouverture de saison du musée, il convient de décider du prix de vente des produits de sa boutique :

1. Catalogue de l'exposition 2025

L'exposition temporaire de cette année est intitulée *Home Sweet Home. Une histoire du chez-soi*.

Les Anglais ont, les premiers, trouvé la formule pour résumer le bonheur d'être chez soi. Cette intimité heureuse dans un lieu chaleureux et sûr que l'on a aménagé à son goût, a une histoire. Elle s'est bâtie sur le socle de la démocratie et de la révolution industrielle. Elle s'épanouit au rythme du désir croissant de bien-être et des bouleversements technologiques. Le foyer a une dimension universelle, et pourtant, il traduit fidèlement l'évolution des mentalités entre le 19^e et le 21^e siècle. Nos intérieurs parlent de nous.

Cette exposition bénéficie de prêts importants de 16 institutions dont le Musée d'Orsay, les musées des beaux-arts de Tours, Nantes, Rouen, Louviers, Saint-Cloud, la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie...

Un catalogue de 80 pages présentant le contenu de cette exposition sera imprimé en 350 exemplaires. La couverture sera rigide et ses dimensions seront de 24 x 16,5 cm. Le prix d'achat à l'unité est de 13,32 euros TTC (à cela s'ajoute d'éventuels frais de droit d'auteur pour les illustrations). Il convient de fixer le prix de vente et de déterminer le nombre d'exemplaires à mettre en vente, sachant que les prêteurs demandant à recevoir de 2 à 3 exemplaires chacun.

La commission culturelle du 5 mars propose de mettre en vente 290 exemplaires au prix de 15 euros.

2. Vire-Neuville et la Grande Guerre

Afin de soutenir le travail éditorial de l'association de l'UIA de Vire, la commune a acheté 25 ouvrages intitulés *Vire-Neuville et la Grande Guerre* au prix de 25 euros au lieu de 27 euros. Il est proposé de pouvoir disposer de 5 exemplaire à la mairie.

La commission culturelle du 5 mars propose de mettre en vente 20 exemplaires au prix de 27 euros.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250415-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025
Publication : 15/04/2025

Délibération n°2025/04/07/11 du 7 avril 2025 à 20h30



Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission Enfance, Education, Jeunesse, Enseignement et Culture du 5 mars 2025,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 27 mars 2025,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner un avis favorable sur ces tarifications.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	40	7
Vote Pour	40	7
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Samuel BINET

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250415-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025
Publication : 15/04/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication

Délibération n°2025/04/07/11 du 7 avril 2025 à 20h30

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 33

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 08

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 07

Nombre de membres absents : 06

Le 07 Avril 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 1^{er} avril 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 1^{er} avril 2025.

Samuel BINET a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	☒			
ALLEGRE Gilles			☒	
BALLÉ Marie-Noëlle	☒			
BAZIN Lucien		☒		Joël DROULLON
BEDEL Sandra		☒		Marie-Ange CORDIER
BINET Samuel	☒			
BLANC Meiggie		☒		Philippe MALLÉON
CHÉNEL Fernand	☒			
COIGNARD Cindy	☒			
CORDIER Marie-Ange	☒			
COUASNON Serge	☒			
COURTEILLE Jacques	☒			
DROULLON Joël	☒			
DUBOURGUAIS Roselyne	☒			
DUMONT Eric			☒	
DUVAUX Maryse		☒		Régine RENAULT
FAUDET Olivier			☒	
FOUBERT Françoise		☒		
GALLIER Pierre-Henri	☒			
GOETHALS Corentin	☒			
GOSSMANN Patrick	☒			
LABROUSSE Sabrina	☒			
LAURENT Françoise	☒			
LE DREAU Nathalie	☒			
LEBRET Yann			☒	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250415-11-DEP

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025
Publication : 15/04/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication

Délibération n°2025/04/07/11 du 7 avril 2025 à 20h30

LEFOUR Tony			☒	
LELARGE Michel	☒			
LEMARCHAND Marie-Claire	☒			
LETELLIER Nadine	☒			
MADELAINE Catherine	☒			
MAINCENT Lyliane		☒		Valérie OLLIVIER
MALLÉON Philippe	☒			
MALOISEL Gilles	☒			
MARTIN Pascal	☒			
MASSÉ Aurélie		☒		Régis PICOT
MOREL Marie-Odile	☒			
OLLIVIER Valérie	☒			
PICOT Régis	☒			
PIGAULT Jane	☒			
RENAULT Dimitri		☒		Corentin GOETHALS
RENAULT Régine	☒			
ROBBES Martine	☒			
ROBLIN Sylvie	☒			
ROSSI Annie	☒			
TOULUCH Jean-Claude	☒			
VELANY Guy	☒			
VIGIER Maud			☒	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250415-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025
Publication : 15/04/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication

Délibération n°2025/04/07/11 du 7 avril 2025 à 20h30